

Éric Dupond-Moretti



Éric Dupond-Moretti, est né le 20 avril 1961 à Maubeuge au nord de la France. C'est un avocat et homme politique français qui a aussi la nationalité italienne, puisque sa mère Elena est italienne. Il perd son père à l'âge de quatre ans. Éric Dupond-Moretti est avocat

pénaliste, et il est connu pour le nombre d'acquittements qu'il a obtenus sur le territoire français, mais aussi par certaines controverses. Il est réputé pour ses coups de gueule et son franc-parler. Il a entre autres critiqué certains juges pour être une race à part ce qui a provoqué la colère des juges et des magistrats. Il est très souvent à la télé. Il est chroniqueur dans plusieurs émissions de télé.

Il a aussi joué dans une dizaine de films et en 2019 il joue dans une pièce de théâtre : "*Éric Dupond-Moretti à la barre* ».

Il a toujours détesté la peine de mort. Il est célèbre pour souvent réussir à faire acquitter ses clients. On lui donne le surnom d'**Acquittator** et l'**Ogre du Nord**. En février 2020, il obtient son 145e acquittement.

En mai 2015, Éric Dupond-Moretti se déclare partisan de l'interdiction du Front national.

Côté vie privée, il a deux enfants avec son ex-femme, Hélène, une ancienne juriste. Depuis avril 2016 il partage sa vie avec la chanteuse canadienne Isabelle Boulay. Il est passionné de chasse, il possède une ferme flamande avec des chiens d'arrêt et des rapaces élevés pour la chasse au faucon. Il est aussi passionné de corrida.

Voici quelques-unes de ses affaires les plus connues :

- En 1990, il a permis l'acquittement de [Jean-Pierre Deulin](#), accusé en 1987 du meurtre de sa femme, qui s'était en réalité suicidée.
- En 1991, il est avec François La Phuong avocat de la défense de quatre militaires lors du procès des [paras de Franczal](#) pour le meurtre d'une jeune femme, de deux adolescentes et d'un garde-chasse. Les quatre accusés sont tous condamnés à la prison à perpétuité avec une peine de sûreté de trente ans pour Philippe Siauve et Thierry El Borgi (les deux chefs), quinze ans pour Thierry Jaouen, et treize ans pour Franck Feuerstein.
- En 1993, lors de l'[affaire VA-OM](#), il défend [Jacques Glassmann](#).
- En octobre 2001, il défend Omar Zemmiri lors du procès des membres du [gang de Roubaix](#). Zemmiri est condamné à 28 ans de prison ferme.
- En juillet 2004, parmi ces acquittements, figure celui de la « boulangère » Roselyne Godard, lors du premier [procès d'Outreau](#), devant la [cour d'assises de Saint-Omer \(Pas-de-Calais\)](#), cette affaire le faisant accéder à une notoriété nationale.
- En février 2006, il obtient l'acquittement de Jean Castela, accusé d'être le commanditaire de [l'assassinat du préfet Claude Érignac](#), condamné à trente ans de réclusion criminelle en première instance.
- En mai 2006, il parvient à obtenir en appel, l'acquittement de Michel Pinneteau. Celui-ci avait été préalablement condamné en 2004 à 30 ans de prison dans l'affaire dite « des corps sans têtes de l'Esteron ». Il est en revanche condamné à trois ans de prison dans la même affaire pour « vols avec armes ».
- En 2009, il fait partie de l'équipe de cinq avocats chargés d'assurer la défense de [Jérôme Kerviel](#). C'est également lui qui devait assurer la défense de [Jean-Pierre Treiber](#) lors de son procès (prévu en avril 2010) avant le suicide de ce dernier le 20 février 2010.
- En 2010, il plaide pour [Jacques Viguier](#) : il obtient la confirmation de son acquittement lors du procès en appel devant la cour d'assises du [Tarn](#), le 20 mars 2010.
- Le 24 juin 2011, il obtient l'acquittement de Loïc Sécher, qui a déjà passé neuf années en prison, à la suite d'une condamnation pour viol à seize ans de prison. Dupond-Moretti plaide lors du procès en appel et affirme que cette affaire Sécher était un « fiasco dû à la dictature de l'émotion ».
- En octobre 2012, il assure la défense de [Nikola Karabatic](#) reconnu coupable d'[escroquerie](#) en juillet 2015 et condamné à 10 000 euros d'amendes par le tribunal de Montpellier où il était jugé pour escroquerie dans [l'affaire des paris suspects liés au match truqué de mai 2012 entre Cesson et Montpellier](#).
- En juin 2013, il assure la défense de [Bernard Tapie](#) et plus précisément « juridiquement et médiatiquement » les sociétés de son groupe des « attaques et mensonges » dans le cadre de l'enquête sur l'arbitrage dans son conflit avec le Crédit lyonnais.
- Lors du troisième procès du docteur [Jean-Louis Muller](#), devant la cour d'assises de [Meurthe-et-Moselle](#), il obtient son acquittement, le 31 octobre 2013. Le docteur Muller, qui a toujours clamé que son épouse s'était suicidée à leur domicile d'Ingwiller, en 1999, avait précédemment été condamné à deux reprises pour « meurtre » à vingt ans de réclusion criminelle, d'abord en 2008, par la cour d'assises du Bas-Rhin, puis en 2010, en appel, par la cour d'assises du Haut-Rhin, l'arrêt de la cour d'appel ayant été annulé en 2011 par la Cour de cassation.
- En mars 2014, il fait partie des avocats qui défendent les intérêts des 2 jeunes héritiers, ces hommes accusés d'avoir assassiné en décembre 2005 Dominique Aubry sur sa péniche francilienne. Les 2 sont acquittés, puis après l'appel du Parquet rejugés en octobre 2015. Dupont-Moretti et ses collègues obtiennent une nouvelle fois leur acquittement lors de ce second procès.
- En 2016, il est l'avocat de [Karim Benzema](#) mis en examen le 20 juillet 2010 pour « sollicitation de prostitué mineure ». Celui-ci est relaxé.
- Le 10 mai 2016, il assure également la défense de l'opposant congolais, ex-gouverneur du [Katanga](#) et candidat à l'élection présidentielle, [Moïse Katumbi](#), dans le cadre de l'enquête concernant le recrutement de mercenaires étrangers. Il sera mandaté après par le même Moïse Katumbi Chapwe pour déposer une plainte devant le Comité des Droits de l'Homme des Nations unies afin d'y obtenir reconnaissance des droits civils et politiques de l'ex-gouverneur de la province du Katanga dans un contentieux l'opposant au gouvernement de son pays.

- Le 19 octobre 2016, il assure la défense en appel de Jo Baron, accusé de la destruction du [portique écotaxe](#) de [Lanrodec](#), lors de la [révolte des bonnets rouges](#), qui sera relaxé.
- En février 2018, il est l'avocat en appel de [Jérôme Cahuzac](#), ancien [ministre délégué chargé du Budget](#) auprès du ministre de l'Économie et des Finances de François Hollande, épinglé par le Parquet national financier et accusé de [fraude fiscale](#). Suggérant d'aggraver sa peine en alourdissant la partie de sursis il lui permet d'écoper de quatre ans de prison dont deux ferme, contre trois ans ferme à son premier procès, ouvrant la voie à un aménagement possible qui lui permettra de ne pas aller derrière les barreaux mais de porter un [bracelet électronique](#).
- Le 15 novembre 2018, il obtient l'acquittement de [Georges Tron](#) dans le cadre d'une affaire de viols en réunion sur plusieurs de ses collaborateurs.
- En 2018, il a eu pour client [Alexandre Djouhri](#) dans le cadre de l'[affaire Sarkozy-Kadhafi](#), mais il a quitté sa défense par la suite.
- En [février 2020](#), il obtient l'acquittement partiel de Yassine Cheambi, condamné en première instance à vingt-cinq ans de réclusion pour [assassinat](#), son client est condamné à huit ans d'emprisonnement pour [association de malfaiteurs](#).
- En juin 2012, il assure la défense d'Abdelkader Merah. Celui-ci est accusé de complicité dans les [attentats](#) perpétrés par son frère [Mohamed](#) ayant abouti à la mort de trois militaires, trois enfants et un professeur en mars 2012 dans la région de Toulouse. Toutefois son client est condamné, en appel, à trente ans de réclusion criminelle le 18 avril 2019 pour « association de malfaiteurs » et « complicité d'assassinats ».
- Le 31 octobre 2016, conseillé par le roi du Maroc [Mohammed VI](#), il prend en main l'affaire du chanteur marocain [Saad Lamjarred](#) accusé d'agression sexuelle et de viol, les frais d'avocat sont pris en charge par le palais marocain. Le [30 août 2018](#), et sans en donner les raisons, [Éric Dupond-Moretti](#) déclare qu'il ne représentera plus le chanteur après une deuxième plainte pour viol déposée à son encontre à [Saint-Tropez](#).
- Le 6 février 2017, il annonce représenter la défense des intérêts de [Théo](#), victime alléguée de viol par 4 policiers lors de son interpellation à [Aulnay-sous-Bois](#), ainsi que ceux de sa famille.
- Il défend une nouvelle fois le footballeur [Karim Benzema](#) lors de l'[affaire de la « sextape »](#).
- En 2018, il défend [Wojciech Janowski](#), accusé de l'assassinat de sa belle-mère [Hélène Pastor](#), une riche femme d'affaires [monégasque](#). Son client est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.
- En 2019, il est l'avocat de [Patrick Balkany](#), maire de [Levallois-Perret](#) et de son épouse et première adjoint [Isabelle](#), jugés dans l'« [affaire Balkany](#) » pour [blanchiment](#) de [fraude fiscale](#) au titre des impôts sur le revenu et la fortune et pour avoir constitué frauduleusement et dissimulé un important patrimoine immobilier en recourant à des sociétés étrangères, notamment sur l'île de [Saint-Martin](#) et au [Maroc](#).
- En 2019, il est recruté par l'État pour défendre les policiers dans le procès visant [Jean-Luc Mélenchon](#)
- En 2020, il intègre l'équipe internationale de défense de [Julian Assange](#)

Le 6 juillet 2020, il est nommé [garde des Sceaux](#), [ministre de la Justice](#) dans le [gouvernement Jean Castex](#), sous la présidence d'[Emmanuel Macron](#).